

Le 18 mars 2022

## **Concours départemental « Villes et Villages Fleuris » : 68 communes yvelinoises labellisées en 2021**

**Aujourd'hui, lors de la traditionnelle remise de prix du concours départemental « Villes et Villages Fleuris » et des Trophées Yvelinois, les communes de Boinville-le-Gaillard et Raizeux ont rejoint les 66 communes déjà labellisées dans les Yvelines. En parallèle, Saint-Nom-la-Bretèche et Chambourcy obtiennent respectivement leur seconde et troisième fleur. Au-delà de son caractère officiel récompensant les communes, le label « Villes et Villages fleuris » garantit une démarche engagée pour l'amélioration de la qualité de vie mais aussi une gestion durable des espaces paysagers et publics, tout en assurant le respect de l'environnement.**

### **Les Yvelines : seul « Département Fleuri » francilien**

Avec une première labellisation en 2013 par le Conseil National des « Villes et Villages Fleuris », le Département des Yvelines est consacré « Département Fleuri » une nouvelle fois en 2018 pour 5 ans. Il est actuellement le seul département francilien à bénéficier de cette distinction parmi 19 « Départements Fleuris » que compte la France.

*« Repenser les villes et les villages pour que la nature y retrouve sa place est l'un des enjeux majeurs de développement durable. Toutes les collectivités en ont aujourd'hui conscience et œuvrent en ce sens. Avec le label « Villes et Villages Fleuris », le Département des Yvelines les encourage et les accompagne depuis fort longtemps »* ajoute Pauline Winocour-Lefèvre, vice-présidente déléguée à la ruralité, l'agriculture, l'alimentation et les circuits courts.

### **Une récompense qui rassemble près d'un tiers des communes françaises**

Riche de plus de 60 ans d'histoire, le label « Villes et Villages Fleuris » rassemble près d'un tiers des communes françaises. Bénéficiaire de ce titre permet aux collectivités : d'améliorer la qualité de vie des habitants ; de promouvoir l'image, l'attractivité et l'accueil des communes ; de développer l'économie locale ; d'agir en faveur de l'écologie et de l'environnement ; et de favoriser le lien social. Dans les Yvelines, 68 communes sont ainsi labellisées de 1 à 4 fleurs :

- 22 communes ont 1 fleur
- 23 communes ont 2 fleurs
- 20 communes ont 3 fleurs
- 1 commune est actuellement proposée pour la 4<sup>e</sup> fleur (Sartrouville)
- 3 communes ont 4 fleurs (Le Vésinet - Versailles - Vélizy-Villacoublay)

Le Département des Yvelines intervient en amont, et accompagne les communes vers l'obtention de la 1<sup>re</sup> fleur. Afin d'évaluer les communes visitées, le jury départemental, présidé par Pauline Winocour-Lefèvre, s'appuie sur la grille d'évaluation définie par le Conseil National des Villes et

Villages Fleuris. Il décerne des niveaux de fleurissement, de gestion et d'aménagement des espaces publics, allant de 1 à 5 pétales ; une commune atteignant 5 pétales pouvant prétendre à la 1<sup>re</sup> fleur.

### **Les Trophées : une spécificité des Yvelines visant à accompagner le label « Villes et Villages fleuris »**

Les Trophées yvelinois encouragent les communes, labellisées ou non, à valoriser la gestion et la qualité de leurs espaces publics en développant la biodiversité et la nature en ville avec la participation de la population. En 2022, les communes pourront notamment participer au Trophée « Vivaces, arbustes, graminées : valorisez vos aménagements paysagers durables ! ».

Dès avril, la plateforme « Villes et Villages Fleuris », accessible via [monespace.yvelines.fr](https://monespace.yvelines.fr), délivrera toutes les informations pour les inscriptions au Label, aux Trophées Yvelinois et aux actions de développement durable.

### **Proposer aux communes un accompagnement technique pour valoriser et embellir leur territoire**

Dans le cadre de l'animation du label « Villes et Villages Fleuris », le Département propose aux communes des formations aux aménagements et pratiques durables, une assistance technique et conseils personnalisés, mais aussi des visites à thèmes liées à des problématiques environnementales et sociétales en milieu rural et urbain.

